

Le GNIS évolue... et devient SEMAE, l'interprofession de toutes les semences et pour tous les usages

Aujourd'hui 27 janvier 2021, l'interprofession des semences a vécu une journée historique depuis sa création. Les portes du « GNIS de demain » se sont ouvertes en ligne, avec plus de 800 participants, afin de présenter le nouveau projet stratégique de l'interprofession, et les valeurs essentielles autour desquelles elle va se structurer avec un nouveau nom : SEMAE.

Le monde traverse de profonds changements et l'interprofession des semences et des plants également... Un moment capital qui va avoir des conséquences sur son organisation, sa gouvernance, son fonctionnement, ainsi que sur sa place au sein de la société.

Un projet stratégique ambitieux et novateur

L'année 2020 a été le fruit d'une réflexion en profondeur, qui a conduit à la mise en place d'un projet stratégique pour les années à venir, afin d'accompagner la filière dans son adaptation aux attentes sociétales et environnementales croissantes et à la nécessaire sécurité alimentaire pour tous.

Ce projet stratégique ambitieux et novateur s'inscrit dans le prolongement du plan de filière élaboré en 2017, autour de plusieurs axes : mieux répondre aux attentes des citoyens, des consommateurs et des clients ; innover pour accompagner les filières en transition agroécologique ; protéger, enrichir et diffuser la biodiversité. Un 4^e axe va venir compléter ce plan afin de renforcer la compétitivité et l'attractivité de la filière.

SEMAE : une raison d'être, quatre valeurs et quatre engagements majeurs

Afin de relever les grands défis que sont l'utilisation des produits phytosanitaires, la gestion de l'eau, le respect et la préservation de la biodiversité, l'adaptation des productions végétales aux aléas climatiques croissants, et l'assurance d'une alimentation saine et de qualité, **SEMAE** se construit autour d'une raison d'être, de 4 valeurs clé et de 4 engagements majeurs.

• La raison d'être de SEMAE :

« Assurer la disponibilité et la fourniture de semences et plants de qualité en s'adaptant à la diversité des attentes des agriculteurs, des jardiniers et des consommateurs en France ainsi que sur les différentes zones de la planète ».

• **Les 4 valeurs clé portées par SEMAE :**

La solidarité : La solidarité entre les différents métiers de la filière, entre les espèces ainsi que le souci du consensus et de l'intérêt du collectif.

L'ouverture et transparence : L'ouverture à l'évolution des enjeux de la société, au dialogue, à l'écoute et au respect. La transparence financière dans les actions ; en interne comme en externe.

L'innovation et le progrès : Pour défendre et promouvoir l'intérêt des semences et plants comme source de progrès et de solutions pour les différents types d'utilisation.

La responsabilité : La responsabilité vis-à-vis de la société, compte tenue de la place des semences et plants en amont de la chaîne agroalimentaire ainsi que pour contribuer à la sécurité alimentaire de tous.

• **Les 4 engagements majeurs de SEMAE : l'ouverture, la transversalité, la transparence et le service rendu**

L'interprofession a annoncé dès octobre dernier qu'elle s'ouvrait à la société en étant plus que jamais à l'écoute des enjeux sociétaux avec la mise en place d'actions concrètes pour y répondre, à la diversité en étant capable de servir les différents modèles d'agriculture sans les opposer ; mais également à l'ensemble de la filière en élargissant le périmètre de l'Interprofession afin qu'elle soit celle de **toutes les formes et de tous les usages des semences et plants** (cf. projet stratégique).

L'ouverture : Si l'interprofession était déjà parfaitement représentative au sens de la législation européenne, son ambition est de s'ouvrir à tous les acteurs et toutes les formes de semences. Elle a invité les syndicats dits minoritaires à son conseil d'administration et décidé de créer une 9^{ème} section « Diversité des semences ».

La transversalité : A l'instar de la commission transversale « Agriculture biologique » créée en 2018 (dans le cadre du plan de filière), quatre nouveaux espaces d'échange seront créés et porteront respectivement les thèmes suivants : Communication, Innovation, Etudes & économie, et Réglementation. Elles permettront au Conseil d'Administration d'avoir un fil directeur stratégique plus harmonisé et de prioriser les actions.

La transparence : Le projet stratégique réaffirme l'attachement de l'interprofession aux missions de service public qui lui sont confiées. L'indépendance du service officiel de contrôle et de certification (SOC)

le 27 janvier 2021

qui est chargé de l'exécution de ces missions sera renforcée à travers un contrat d'objectifs et de performance signé avec l'Etat. Compte tenu de l'importance des semences dans la chaîne agro-alimentaire, **SEMAE** a engagé une démarche de responsabilité sociétale des organisations (pendant de la RSE des entreprises).

Le service rendu auprès des professionnels au niveau local comme à l'international : SEMAE répondra au besoin d'une plus grande proximité entre les familles de l'interprofession et leur écosystème en renforçant les responsabilités interprofessionnelles des régions. Par ailleurs, l'importance de l'action à l'international, dans une filière dont 50% du CA se fait en dehors du territoire national, est réaffirmée.

SEMAE : un nom porteur de valeurs et d'objectifs

Afin de porter ces évolutions, l'interprofession change de nom et **SEMAE** symbolise désormais ses valeurs et ses objectifs.



La rosace de graines multicolores est à la fois l'emblème de la diversité des espèces représentées au sein de l'interprofession, et de la diversité des acteurs qui la constituent. Elle représente également la biodiversité, à laquelle l'interprofession est viscéralement attachée.

Ce logo est enrichi par la signature « Toutes les semences pour demain », avec ce double objectif de pluralité et de responsabilité pour l'avenir.

Le ministre de l'Agriculture Julien Denormandie, a clôturé cette riche journée en affirmant son soutien à **SEMAE** en soulignant que « *SEMAE est à l'écoute des attentes de la société, et sait ainsi s'adapter à la pluralité croissante des modèles agricoles qui en découlent* ». Il a noté que « *Les semences et les plants ont un rôle crucial à jouer dans la transition agroécologique. Vous êtes la matière première des matières premières. Cette belle interprofession et cette belle filière sont des atouts pour notre pays pour regagner cette souveraineté agroalimentaire* ».

le 27 janvier 2021

Liens :

Logo SEMAE

https://www.gnis.fr/uploads/GNIS_presse_20210127_logo_SEMAE.jpg

Vidéo « SEMAE, l'interprofession de toutes les semences et de tous leurs usages »

<https://youtu.be/vDVh8HtPnEk>

Vidéo « Message de M. le ministre de l'Agriculture à SEMAE »

<https://youtu.be/or4Pw9OJ23k>

Page « Les semences, l'interprofession et la filière : Histoire d'un secteur économique du vivant, ancré au cœur de la société »

<https://www.le-gnis-de-demain.fr/notre-histoire>

Contact :

Rosine DEPOIX

Chargée de mission médias

01 42 33 88 29 – 06 66 46 74 70 - rosine.depoix@gnis.fr